

Montréal, le 4 mars 2024.

L'honorable Marc Miller, C.P., député
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
365, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0C8, CA

Objet: Bonification des mesures d'immigration spéciales en réponse à la crise humanitaire à Gaza.

Monsieur le Ministre,

La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes regroupe plus de 150 organismes membres à travers le Québec, qui veillent chacun au quotidien à l'accueil, à l'intégration et au soutien des personnes réfugiées et immigrantes sur le sol québécois.

Horriée par la situation humanitaire qui ne fait que s'intensifier dans la bande de Gaza, la TCRI est très préoccupée par les répercussions dévastatrices des frappes israéliennes sur les populations civiles palestiniennes. Cette crise humanitaire entraîne des dommages physiques, psychologiques et matériels intolérables et inhumains. De force, elle engendre avec elle le déplacement de millions d'êtres humains désormais en quête de protection.

La TCRI salue l'aide humanitaire apportée par le Canada dans la bande de Gaza. Elle encourage d'ailleurs la récente intention du gouvernement d'acheminer davantage de renfort matériel par voie aérienne, notamment pour faire face à la famine, qui tue, ainsi qu'à la pénurie de matériel médical. Si le Canada a su par le passé honorer sa longue tradition humanitaire à l'égard de l'accueil des personnes réfugiées, il doit aujourd'hui traduire son engagement et sa responsabilité en la matière par des actions concrètes, efficaces et cohérentes. Soucieuse de l'équité appliquée dans les mesures accordées aux personnes fuyant la persécution, la TCRI dénonce la manière discriminatoire dont cet engagement est actuellement mis en œuvre envers les Palestiniens à travers le maigre programme de visa de résident temporaire (VRT) qui leur est offert.

En effet, les organismes communautaires et de défense des droits humains connaissent la capacité du Canada à répondre aux défis des personnes en quête de refuge. Par exemple, sa réponse à la crise humanitaire en Ukraine a permis d'illustrer concrètement ses capacités d'accueil et de réponse immédiate, puisque le Canada adoptait en 2022 une approche exceptionnelle, ouvrant les frontières à un nombre illimité de personnes ukrainiennes. Pour rappel, 958 190 demandes de résidence temporaire au titre de l'AVUCU ont été approuvées par le gouvernement entre mars 2022 et le 27 janvier 2024. Alors que plus d'un million de personnes tentent d'évacuer la bande de Gaza, pour quelle raison, l'offre de visa temporaire octroyée aux Gazaouis ne dépasse-t-elle pas le nombre de 1000 demandes ?

La TCRI appelle le gouvernement à reproduire un engagement à la hauteur de sa capacité afin d'éviter toute forme de discrimination envers les ressortissants palestiniens et de leur assurer une voie libre vers la sécurité et la paix en toute dignité.

Tout comme les mesures du programme de visa de résident temporaire (VRT) ne devraient pas imposer de plafond aux arrivées humanitaires en provenance de la Palestine, ni de frais de traitement de visa, elles ne devraient pas non plus exiger de demandes de renseignements personnels différents de ceux qui avaient, par exemple, été demandés aux personnes ukrainiennes. De même, la TCRI est surprise de constater l'exigence d'un parrainage familial et financier dans le programme, alors que celui-ci n'était pas requis dans le programme d'AVUCU pour les ressortissants ukrainiens. Enfin, il est essentiel d'étendre le soutien financier et la coordination des services d'installation liés au logement, à la santé, à l'éducation et à l'emploi pour les Palestiniens.

La TCRI est convaincue que le Canada a à la fois l'intérêt et la capacité de s'impliquer directement pour faire de notre pays un refuge accueillant pour toute personne en quête de sécurité, et ce, indépendamment de son origine. La situation humanitaire à Gaza est dramatique. Il est essentiel que le gouvernement du Canada joue un rôle actif pour élever le niveau d'humanité envers les Palestiniens à l'échelle internationale.

Veillez recevoir, monsieur le Ministre, nos plus cordiales salutations.



Lida Aghasi,
Co-présidente.